

<https://www.actes-vrais.fr/La-Republique-en-grand-danger-2-2.html>



18

La République en grand danger (2/2)

- Fondements - La République en grand danger -

Date de mise en ligne : mercredi 31 mars 2021

Copyright © Actes-Vrais - Tous droits réservés

Une autre fonction régalienne n'est pas assurée par l'Etat.

Et quelle fonction puisqu'il s'agit de celle qui vise à définir le droit et rendre la justice !

La France, un pays de droit ? Monsieur plaisante ?

La France, auto-proclamée « Pays des droits de l'Homme », une vaste blague.

Il ne faut surtout pas en douter.

Des gens comme Eric Zemmour et bien d'autres encore depuis quelques temps, évoquent « le gouvernement des juges ».

Il s'agit là d'un euphémisme [\[1\]](#).

Chez Actes-Vrais, nous préférons parler de la dictature des juges et, en tout état de cause de la fellonie [\[2\]](#) des juges à l'égard des Citoyens français.

Dès ces prochains jours et de nombreuses semaines durant, Actes-Vrais n'aura de cesse de le prouver.

Mitterrand lui-même, au sortir de son dernier conseil des Ministres, n'avait-il pas déclaré : « Méfiez-vous des juges. Ils ont tué la Monarchie, ils tueront la République ».

Actes-Vrais n'aura de cesse de démontrer qu'ils l'ont d'ores et déjà tuée.

Il n'est pas contestable, qu'ils ont pris une part prépondérante dans la dissolution de la sécurité intérieure de la France et ce ne sont pas les forces de l'ordre qui émettront un avis contraire.

S'agissant d'autres fonctions régaliennes qui ne sont pas assurées par l'Etat, prenons l'exemple des souverainetés budgétaire et surtout financière.

Comment ignorer que ces fonctions régaliennes sont dévolues à la Commission européenne ?

En fin de compte, que devons-nous constater ?

Les Citoyens que nous sommes ont été dépouillés de leur droit le plus précieux à savoir leur « pouvoir souverain » lequel inclut naturellement nos libertés.

C'est d'autant plus pervers que une telle spoliation s'est effectuée en deux temps.

Premier temps : au prétexte que nous serions en République, le peuple n'exercerait son pouvoir souverain que de façon indirecte, par l'intermédiaire de représentants élus.

Dans le respect de cette terminologie : « représentants élus », il est clair que sur le fond, le peuple reste souverain, ce qui n'est pas contesté par la classe politique et les médias. Le Général De Gaulle lui-même, père de notre constitution, a toujours considéré et ce, jusqu'à son départ que seul le Peuple est souverain. Les nombreux référendums qu'il a organisés le prouvent fort bien.

De Gaulle « remercié » par le peuple, la France est rentrée dans l'ère de la chienlit [3] ainsi qu'il l'avait prédit.

Et de nous inculquer la notion de « fonctions régaliennes de l'Etat » alors que la notion de « régalien » est inhérente à l'Ancien régime et traduit la souveraineté exclusive du Roi lequel était le souverain absolu par hérédité.

Ainsi dans une monarchie, les fonctions régaliennes relèvent du pouvoir souverain du Roi et dans notre République alors qu'elles devraient relever du pouvoir souverain du peuple, elles relèvent de l'Etat.

Cherchons l'erreur. L'Etat a détourné le pouvoir souverain une première fois à son avantage et au détriment du Peuple.

Au royaume de la mahonnêteté, nous n'en sommes pas à une incohérence près. En effet, comment un Etat peut-il devenir une monarchie en détenant le pouvoir régalien et être en même temps soumis aux élections ?

Cela démontre bien que nos représentants politiques n'ont rien à faire du pouvoir souverain du Peuple.

Deuxième temps : *in fine* [4], après s'être accaparé du pouvoir souverain du Peuple, l'Etat n'a pas le courage au sens propre comme au sens figuré d'assurer les fonctions régaliennes qui sont les siennes.

Le temps passant, l'Europe se substitue toujours plus à l'Etat mais pas seulement ; les délinquants (racailles et terroristes) se substituent eux aussi toujours plus à l'Etat. Nous allons tout droit vers l'apocalypse.

Il ne nous reste plus beaucoup de temps.

[1] Atténuation dans l'expression de quelque chose de brutal ou de déplaisant. (Exemple : il s'est éteint, il est parti pour un monde meilleur, etc., à la place de « il est mort »

[2] déloyauté, trahison

[3] désordre

[4] à la fin